

L'Association française du gaz devient France gaz et renforce son ambition pour répondre aux enjeux énergétiques exprimés par les Français qui à 85 % sont favorables au développement d'installations de production de gaz renouvelables dans leur région*.

Dans un contexte marqué par une crise mondiale de l'énergie, la filière gazière se met en ordre de marche pour répondre aux enjeux de transition et de souveraineté énergétiques de la France. La nouvelle identité de France gaz concrétise cette ambition technologique et industrielle visant la décarbonation intégrale de notre économie et la revitalisation de nos territoires. Interrogés par l'IFOP et France gaz, 84 % des Français appellent les pouvoirs publics à accélérer le développement des gaz renouvelables dans nos territoires.

« Il y aura un avant et un après 2022 dans le monde de l'énergie, et plus particulièrement pour notre industrie. Demain ce ne sont plus que les gaziers qui produiront du gaz, et celui-ci sera renouvelable et bas-carbone. Nous devons accélérer la transition énergétique grâce à une variété de sources et de technologies inscrites dans des projets d'économie circulaire, valorisant les ressources locales de nos territoires. » explique Jean-Marc Leroy, président de France gaz.

France gaz : de nouveaux partenaires et un champ d'intervention étendu.

La volonté de l'association est claire, résumée dans son slogan « *France gaz, ensemble transformons l'énergie* ». Forte d'une histoire de 150 ans, la nouvelle identité de France gaz rappelle l'existence d'un modèle gazier français, centré autour de deux piliers : la **protection** des Français, en complément des autres vecteurs énergétiques, et **l'innovation**, au service de la transition et de la sobriété énergétiques. Elle s'accompagne d'une nouvelle démarche, intégrant la filière agricole, l'industrie des déchets, l'univers des start-up et des développeurs de technologies de production de gaz renouvelables, comme la méthanisation ou la pyrogazéification. Elle appelle l'ensemble des acteurs à soutenir dès 2023 la construction d'une stratégie nationale énergie et climat ambitieuse et équilibrée.

La filière gazière dépassera l'objectif fixé par l'actuelle Programmation pluriannuelle de l'énergie pour les gaz renouvelables. Grâce au développement de la production de ces gaz dans nos régions, elle propose, dans la future stratégie française énergie climat, de doubler cet objectif. **Dès 2030, la filière vise 20 % de gaz renouvelables et bas carbone dans notre consommation nationale.**

Protection et innovation : France gaz pour accélérer la production de gaz verts français et assurer la sécurité d'approvisionnement.

La résilience et la mobilisation de la filière gazière française ont permis de répondre au risque de rupture énergétique cet hiver ; ce qui rappelle que la **complémentarité entre électricité et gaz est indispensable** pour assurer l'équilibre offre-demande.

Le gaz de demain ne sera plus importé et fossile, mais local et vert. Grâce à de nouvelles technologies de production et au dynamisme de la filière méthanisation, dont plus de 80% des projets sont d'origine agricole, il permettra :

- **d'opérer la transition énergétique et climatique** : l'énergie produite à partir de biogaz, qu'elle soit valorisée sous forme d'électricité, de chaleur ou de biocarburant, contribue à l'objectif de neutralité carbone et à la souveraineté énergétique de la France ;
- **de concrétiser les nouvelles politiques déchets** : la filière biogaz permet la valorisation optimisée des déchets organiques et concourt aux objectifs européens de réduction de mise en décharge de matière organique ;
- **de développer la politique agroécologique** : la méthanisation permet de réduire les émissions naturelles de l'élevage, de diminuer le recours aux engrais fossiles, de lutter contre la pollution des eaux et de généraliser la mise en place de cultures intermédiaires, source de nombreux avantages : limitation de l'érosion des sols et augmentation du stockage de carbone.

Les propositions de France gaz pour réussir la transition énergétique.

- 1) **Inscrire l'objectif de 20 % de consommation de gaz renouvelables en 2030 dans la loi. L'industrie gazière peut doubler ses objectifs de production de gaz renouvelables et bas carbone ;**
- 2) Reconnaître le bénéfice du biométhane dans l'habitat, pour une mobilité durable et dans l'industrie avec :
 - Le maintien des aides aux ménages chauffés au gaz et l'introduction du biométhane dans le logement neuf ;
 - Sa reconnaissance comme une solution de décarbonation majeure du transport lourd : transport maritime, transport de marchandises et de voyageurs.
 - La simplification des mécanismes de traçabilité et de valorisation du biométhane pour les industriels ;
 - La mise en œuvre rapide des dispositions prises pour accélérer la filière comme le réajustement des tarifs d'achat pour tenir compte des effets de la crise dont l'inflation, le lancement des contrats de production de biométhane et le soutien au développement des contrats directs entre producteurs et entreprises.

Une image positive des gaz renouvelables, notamment parmi les Français les mieux informés

L'enquête menée par l'IFOP pour France gaz pour mesurer la connaissance et perception des Français des gaz renouvelables, indique qu'en matière de souveraineté énergétique, une large majorité de Français plébiscitent l'indépendance nationale. 79 % déclarent que pour pallier les risques de pénuries énergétiques, les pouvoirs publics doivent mettre en place des actions destinées à renforcer la production française.

La moitié des Français affirme connaître les gaz renouvelables mais de manière relativement superficielle. Pour autant, 86 % déclarent qu'ils représentent une « solution innovante », 82 % « une énergie d'avenir », 82 % « une solution pour la planète » et 81 % une « source d'emplois importante ».

Interrogés sur les usages de ces derniers, le « chauffage des logements individuels et collectifs » et la « production de chaleur pour les industries et les exploitations agricoles » (87 % pour chacun des deux), ainsi que le « chauffage des bâtiments publics tels que les piscines, hôpitaux, écoles, stades » (86 %) restent les plus connus.

En cohérence avec la volonté de nationalisation de la production énergétique, 84 % des sondés considèrent que les pouvoirs publics doivent aller plus loin pour encourager le développement de la production de gaz renouvelables. Ils sont même **85 % à être favorables au développement d'installations de production dans leur région.**

* Sondage Ifop pour France gaz réalisé par questionnaire auto-administré en ligne du 13 au 14 décembre 2022, auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

A propos de [France gaz](http://www.francegaz.fr)

France gaz (www.francegaz.fr) représente la filière gazière française en charge de tous les gaz combustibles (gaz naturel, gaz renouvelables, gaz liquides, hydrogène). Elle regroupe les acteurs gaziers présents sur l'ensemble de la chaîne gazière engagés pour produire des gaz renouvelables, viser la neutralité carbone en 2050, assurer la sécurité d'approvisionnement de la France, et permettre à tous les clients d'être des acteurs engagés de la transition énergétique. Membre du Conseil Supérieur de l'Énergie, du Medef, France gaz est également membre des associations européennes : Eurogas, Marcogaz ainsi que de l'Union Internationale du Gaz.

Contacts presse



CORIO LINK

AGENCE CONSEIL
EN COMMUNICATION
ET RELATIONS PUBLIQUES

Urielle Dutartre
urielle.dutartre@coriolink.com
06 62 82 71 62

Laëtitia Houbé
Laetitia.hoube@coriolink.com
06 34 82 06 14